

CRÉATION D'UN ÎLOT DE CHALEUR

L'impact du projet d'agrandissement du port de Contrecoeur sur la canopée Phases de construction en terrains de football

Pour ceux et celles qui veulent avoir une idée de la superficie en végétation terrestre, milieux humide, la végétation aquatique (herbier) du projet d'agrandissement du port de Contrecoeur équivaut à combien de terrains de football canadien?

Nous avons utilisé un tableau 6,7 "[Étude d'impact environnemental](#) Agrandissement du terminal portuaire de Contrecoeur" 2017, page 6-51

Méthode de calcul :

- les données de base sont en unité de surface hectare (ha)
- un hectare = 10,000 mètres carrés
- un terrain de football canadien : 8,152 mètres carrés
- donc un terrain de football canadien = .8 ha
- Les phases (additionnez la ligne totale végétation terrestre et milieux humides, en excluant totale végétation aquatique, trop imprécise : phase 1 (76,9) + phase 2 (21,3), + phase 3 (21,6) = 119,8 ha
- superficie total port de contrecoeur : 119,8 ha X superficie terrain de football .8

donc : 96 terrains de football canadien

Tableau 2.13 Superficies de végétation terrestre, de milieux humide et aquatique dans l'empreinte des différents projets à l'étude (ha)

Type de milieu	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Pôle logistique	Cité 3000	Technopôle	Total	Total ZEL ¹	% de la ZEL
Espace agricole	47,8	2,0	8,4	178,9	-	-	237,1	694,0	34 %
Milieu forestier	4,1 à 6,7	3,6	0,3	47,6	17,0	0,4	75,5	237,0	32 %
Milieu humide	2,0 à 2,6	7,7	4,4	15,4	1,7	1,6	33,4	637,0	5 %
Friche	16,6 à 19,6	8,0	8,6	82,4	3,6	18,4	140,8	328,0	43 %
Total végétation terrestre et milieux humides	70,5 à 76,9	21,3	21,6	324,3	22,2	20,4	486,8	1896,0	26 %
Total végétation aquatique (herbiers)	0,4	1,5	2,2	-	-	-	4,0	S. O. ³	S. O. ³

Notes :

¹ ZEL : zone d'étude locale.

² Inclut les superficies identifiées comme plaine herbeuse.

³ La délimitation précise des herbiers aquatiques dans l'ensemble de la zone d'étude locale n'est pas disponible.

En somme, si l'ensemble des projets de développement anticipés se concrétisent, cela aura un impact non-négligeable sur la végétation de la zone d'étude locale. En effet, il est estimé que plus de 25 % de la végétation actuellement présente dans la zone d'étude serait perdue et remplacée par des espaces industriels et commerciaux. La plus grande partie des milieux touchés sont en friche, bien qu'une proportion importante d'espaces agricoles et de milieux forestiers soient également touchés. La perte totale de milieux humides s'élèverait à environ 33 ha, mais ne représente qu'un faible pourcentage (5 %) des milieux humides dans la zone d'étude locale qui couvre de larges étendues dans les secteurs des îles de Contrecoeur et de l'île Bouchard.